NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

106 N° 1 1984

L'évangile de la réconciliation et la célébration du sacrement de la pénitence. Quelques réflexions après le récent Synode des évêques

François BUSSINI ((Mgr))

p. 3 - 16

https://www.nrt.be/es/articulos/l-evangile-de-la-reconciliation-et-la-celebration-du-sacrement-de-la-penitence-quelques-reflexions-apres-le-recent-synode-des-eveques-863

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'évangile de la réconciliation et la célébration du sacrement de pénitence

QUELQUES RÉFLEXIONS APRÈS LE RÉCENT SYNODE DES ÉVÊQUES

Le dernier Synode des évêques, réuni à Rome en octobre 1983, n'a eu, du moins en France, guère d'échos dans les éditions des grands médias. Pourtant pour celui qui se trouvait de quelque façon mêlé à ses travaux [1] ou qui lisait les comptes rendus quasi exhaustifs des débats publiés chaque jour par *L'Osservatore Romano*, les travaux de cette assemblée n'avaient rien d'insignifiant. Ils donnaient au contraire un élan revigoré à un certain nombre de recherches pastorales comme à la réflexion théologique.

A propos du thème général, *La réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise,* les églises locales, par le relais de leurs pasteurs, au cours de ces journées, se sont livrées à une large confrontation de leurs difficultés et de leurs expériences. La présidence et le secrétariat du Synode avaient le souci presque scrupuleux de ne pas entraver la libre expression des différentes délégations et de chacun des Pères. C'est dire que les débats en « assemblée générale » tenue « in Aula » aussi bien que dans les « circuli minores » (répartis en familles linguistiques : latin, allemand, anglais, espagnol et français) faisaient jaillir pour la réflexion personnelle et collective des sources au débit surabondant.

Mais il arrive que des torrents impétueux à leur naissance, faute de s'être frayé un itinéraire au tracé net et d'avoir pu trouver

1. Je précise à quel titre je présente ici mes réflexions. Associé étroitement à la préparation du Synode par la Conférence Episcopale Française, j'ai été élu par cette dernière délégué suppléant. Je n'ai pas participé directement aux discussions « in Aula » ni à celles des « circuli minores ». Mais pendant vingt jours j'ai été à Rome quotidiennement mêlé aux rencontres au cours desquelles la délégation française faisait le point de la réflexion en cours et préparait les interventions de ses membres.

un débouché, finissent par se perdre dans des marécages informes. Si les travaux du dernier Synode ne se sont point enlisés, on le doit à cinq interventions décisives du rapporteur général, M. le Cardinal Martini, archevêque de Milan : au début de la session, après les interventions « in Aula », avant les échanges en « circuli minores », au terme de ces échanges pour en dresser le bilan et enfin pour suggérer un canevas en vue de l'élaboration de propositions finales par les « circuli minores ». *Le Message au monde,* tenant compte des idées principales qui commençaient à se dégager au sein du Synode, a été rédigé par un groupe « ad hoc ».

Le Cardinal Martini se référait aux trois parties du *Document de travail* [2] : un regard lucide sur les déchirures du monde d'aujourd'hui, la bonne nouvelle de la réconciliation accompagnée de l'appel à la conversion, l'Eglise ministre de la réconciliation singulièrement dans la célébration du sacrement de pénitence. Mais, en même temps, le Cardinal tenait compte des apports de l'assemblée à chacune des étapes de sa session. Ce faisant, avec clarté et vigueur, il a pu faire ressortir la logique immanente aux travaux du Synode.

C'est à cette logique que je voudrais rendre nos lecteurs attentifs. On pourra ainsi suivre la genèse des textes du Synode mis à la disposition de l'ensemble du peuple de Dieu [3]. Un tel effort n'est pas inutile, tant il est vrai, selon le mot d'un philosophe contemporain, que « l'accès à la signification fait partie de la signification même » (Emm. Levinas). Après avoir rappelé l'horizon théologique des travaux ainsi que la problématique qui les a guidés, j'indiquerai comment on a compris la mission prophétique de l'Eglise dans notre temps. Enfin je relèverai quelques traits d'une dialectique entre le rôle de l'Eglise comme « sacrement d'unité » et la célébration des sacrements. La réflexion synodale en effet tout à la fois présupposait et mettait en avant cette dialectique.

2. *La réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise,* traduction non officielle du *Document de travail pour le Synode des Evêques de 1983,* Paris, 1983, 122 pages.

3. C'est déjà le cas du *Message au monde,* publié le 27 octobre 1983. Les propositions ont fait l'objet d'un vote. Elles ont été remises au Saint-Père. Avec le *Document de travail* et l'ensemble des textes utilisés par le Synode, elles fourniront la substance d'un document comparable à *Catechesi tradendae* ou *Familiaris Consortio,* publiés à l'issue des deux précédents synodes. Voir dans *La Croix* du 4 novembre 1983 un aperçu sur le Schéma des propositions du Synode.

Un horizon théologique

Impossible de comprendre quoi que ce soit aux conclusions du Synode si on ne tient pas compte de l'horizon proprement théologique, pour ne pas dire théologal, de ses débats.

En présentant le *Message au monde*, H. Tincq soulignait dans *La Croix* [4] que ce texte pouvait « paraître à la fois tragique et dérisoire » alors que les douloureux événements du Liban, les soubresauts de l'Amérique centrale et l'accroissement de la tension entre l'Est et l'Ouest faisaient la une de tous les journaux, sans compter les multiples épisodes horribles qui peuplent les pages des faits divers. Mais le Synode entendait se mettre à l'école de cette sagesse qui est folie aux yeux du monde. Il n'avait d'autres armes que celles de la « faiblesse de Dieu » (cf. *1 Co 1*, 18-31).

Comme le montrait leur prière constante, les Pères, dans la docilité à l'Esprit, se voulaient avant tout à l'écoute de l'Evangile. Or, le premier et le dernier mot de cet Evangile, c'est l'« agapè » du Père. « Riche en miséricorde » (*Ep 2*, 4), Dieu fait « surabonder sa grâce là où le péché s'est multiplié » (*Rm 5*, 20). Venant nous rejoindre dans et par le Christ, il nous donne de nous réconcilier avec lui et nous engage dans une patiente réconciliation avec nos frères. Dans sa pauvreté même, l'Eglise se sent pressée, comme Paul, d'annoncer cette heureuse nouvelle à notre monde meurtri (cf. *2 Co 5*, 11-25) [5].

Mais cet Evangile, ce ne sont pas que des mots. La grâce du Christ « livré pour nos fautes et ressuscité pour notre justification » (*Rm 4*, 25) est mise, dans l'Esprit, à notre portée *hic et nunc*

4. N° du 29 octobre 1983.

5. Voici comment Mgr J. Vilnet, président de la Conférence Episcopale Française, a fait écho à cette urgence en ouvrant notre Assemblée Plénière le 5 novembre 1983 : « La réconciliation est l'unique signe visible cohérent avec le mystère de Dieu que nous annonçons et le seul qui réponde aux attentes de solidarité de tant d'hommes et de femmes que les cassures de la société rejettent dans une vie solitaire. Notre mission de prêcher l'unité et de bâtir la communion est une épreuve comme la marche d Israël au désert. Nous en sommes les héritiers, tiraillés entre les sécurités du moment présent ou leurs images fallacieuses et la promesse d'une autre terre qui, dans sa fragilité même, oriente notre marche et fonde notre identité. Seule une Eglise en elle-même réconciliée peut porter sur ses épaules la réconciliation pour aujourd'hui. Dans ce mystère de foi et par le service de la charité, nous vivons l'espérance missionnaire proposée par notre Assemblée à l'Eglise de France. »

moyennant la célébration des sacrements et singulièrement celle du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie et de la pénitence [6]. C'est ainsi que l'Eglise, convoquée par l'Evangile et alimentée par les sacrements, devient pour le monde « sacrement de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain » (*LG* 1,13) [7].

Une problématique

En se plaçant sous un tel horizon théologal, le Synode devait d'emblée tenir compte de deux exigences. D'une part, les Pères avaient à se demander comment aujourd'hui, dans des différentes aires de notre planète où l'Eglise « a lieu », les chrétiens peuvent mettre leurs pas dans ceux des Apôtres et se faire messagers de réconciliation. D'autre part, on ne pouvait manquer de chercher à rendre à nouveau parlant et édifiant pour les fidèles le « quatrième sacrement », de sorte que nous y puisions tous plus de vigueur pour tisser les liens de la communion ecclésiale et pour nous faire témoins de la miséricorde du Père. Or, dès sa première intervention, le Cardinal Martini invitait ses confrères à articuler avec soin la « connexion » [8] entre ces deux exigences. C'est, me semble-t-il, parce qu'il s'est efforcé d'honorer constamment cette problématique que le Synode a pu donner à ses travaux leur réelle fécondité.

La mission prophétique de l'Eglise

En annonçant la mort et la résurrection du Christ, l'Eglise atteste la tendresse et la fidélité de Dieu à notre endroit. Au monde déchiré et aux hommes accablés par le poids de leur culpabilité,

6. D'où la désignation, au cours du Synode, du sacrement de pénitence comme « quatrième sacrement ».

7. Les citations de Vatican II sont faites selon l'édition du texte latin et de la version française parue à Paris en 1967 aux Editions du Centurion.

8. Ce souci a un fondement christologique sur lequel au cours du Synode on n'a peut-être pas assez insisté. Jésus s'est voulu jusqu'au bout solidaire des hommes accablés par le péché. Son Evangile annonçant la tendresse du Père et sa conduite à l'égard des déclassés comme des pécheurs ont rencontré une opposition grandissante. On a voulu le faire taire. Il a subi en sa chair les effets de la violence. Mais dans sa passion le Christ n'était qu'obéissance et amour pour « Celui qui l'avait envoyé ». En « allant au Père » (cf. *Jn 14*, 1-14), il a frayé aux pécheurs le chemin de cette conversion et de cette réconciliation auxquelles il les conviait dès le début de son ministère (cf. *Mc 1*, 14-15).

un avenir de paix avec Dieu et entre eux est promis que Jésus anticipe déjà en sa pâque.

Dénoncer le mal

Animée par l'espérance que soulève cette promesse, l'Eglise se trouve en contradiction avec le monde tel qu'il est. Une grande partie des Pères venaient de pays profondément meurtris. Leurs témoignages ont permis de faire un bilan presque exhaustif de l'injustice, de l'oppression et de la violence qui aujourd'hui se propagent aux quatre coins de notre planète. On a enregistré aussi ce qui, de manière sournoise ou déclarée, tendait à étouffer en nos cœurs le désir de Dieu.

En regardant ce monde dans lequel s'installe une tranquille indifférence religieuse ou un athéisme combatif et qui reste si largement placé sous le signe du mépris de l'homme par l'homme, on ne pouvait manquer de chercher à bien mettre au net la notion de péché. On a envisagé les emplois analogiques du terme tout en sauvegardant son sens propre. On a comme « relu » l'expression biblique « péché du monde ». Le mépris de l'homme par l'homme, le silence sur la question de Dieu sont en effet une œuvre collective. C'est pourquoi on a pu parler de « péché social » Cette œuvre collective prend une consistance durable et une dureté métallique moyennant cette armature que sont les structures politiques, économiques ou autres. On a ainsi parlé de « péché structurel ».

Ces structures entretiennent la violence sourde mais tenace du « désordre établi ». Bien des hommes et des femmes sont lésés dans leurs droits les plus fondamentaux. L'exercice des devoirs inhérents à notre dignité se voit, lui aussi, souvent comme paralysé. Cet état de fait sécrète des idéologies qui contribuent à l'entretenir. Les consciences morales s'en trouvent faussées. L'opinion se répand et s'accrédite que la question de Dieu est dépassée sinon pernicieuse. Dans un tel climat, la voix des prophètes d'hier et d'aujourd'hui n'a plus assez d'air pour se faire entendre.

La référence au péché social ou structurel, on l'a plusieurs fois souligné, ne doit pas servir d'alibi. Tout désordre établi, au sens le plus fort de l'expression, « met en cause » les personnes. Ou bien nous le créons positivement, ou bien, par notre démission intérieure et par notre inertie, nous contribuons à lui donner l'apparence d'une inéluctable fatalité. Il est bien vrai que les déchirures

sociales comme le silence autour de la question de Dieu qui dénotent l'heure présente ont, en dernière instance, leur racine dans le cœur de l'homme.

C'est pourquoi on a rappelé qu'il n'y a de péché à proprement parler que personnel. Mais l'homme est un être foncièrement social. Toute faute a donc une double dimension : individuelle et collective. On a souligné que ce que le péché contredit d'abord, ce n'est pas la moralité mais la foi. Fondamentalement il est « aversio a Deo ». Mais on ne peut pas rompre avec Dieu ou fausser ses relations avec lui sans perturber ses rapports avec soi-même et les créatures. La « conversio inordinata ad creaturas » va de pair avec l'« aversio a Deo ». D'ailleurs, notre péché a le plus souvent comme objet immédiat une réalité créée. Et c'est une grande urgence pour la théologie que de rendre compte, de manière intelligible dans les différents paysages culturels, de l'implication proprement théologale de défaillances éthiques. Sans une telle besogne, le sens du péché restera toujours aléatoire.

Parler de péché, c'est toujours mettre en cause une responsabilité personnelle. Mais cette responsabilité est variable. Ne pas le reconnaître, c'est ou bien faire peser sur les consciences le poids d'accusations démesurées ou bien dénier leur liberté aux individus en considérant qu'en toute hypothèse ils ne peuvent pas grand-chose au cours des événements. Il fallait en quelque sorte mettre à jour la distinction traditionnelle entre péché grave et péché véniel. La notion d'option fondamentale, par laquelle on décide de l'orientation foncière de sa vie devant Dieu, les autres et soi-même, a dès lors retenu l'attention de plusieurs. Il fallait préciser que cette option, toujours susceptible d'être remise en question, était, la plupart du temps sinon toujours, médiatisée par un choix particulier. On a noté que des hommes et des femmes, sans commettre de fautes objectivement graves, pouvaient, par une série de négligences légères mais répétées, imprimer à leur existence une sorte de dérive par rapport au dessein de Dieu.

Les remarques que je viens d'évoquer à propos du péché sont d'ordre plutôt réflexif. Concrètement, lorsqu'un chrétien, au fil de son existence quotidienne, veut faire honnêtement le point sur sa vie, il est souvent bien en peine. Les sortilèges du narcissisme le guettent. Tantôt il s'exaltera avec un brin de démesure comme le fameux pharisien de la parabole de *Lc 18*, 9-14. Tantôt sa

secrète prétention à la toute-puissance se trouvera comme ébréchée par une défaillance. Il en concevra une amertume malsaine et risquera de voir tout en noir. En vérité, pas de lumière sur soi sans confrontation avec la parole d'un autre et, pour le chrétien, avec la parole du Christ au premier chef.

A cet égard, le récit de la rencontre de Jésus avec le jeune homme riche garde une valeur paradigmatique (cf. *Mt 10*, 17-22 ; *Lc 18*, 18-23)[9]. Jésus se réfère d'abord au Décalogue. En *Ex 20*, l'impératif de la loi est subordonné à l'indicatif de la commémoration de la rédemption d'Israël. C'est parce que, comme Israël, nous sommes aimés et libérés que nous sommes engagés à aimer à notre tour nos frères. Nous ferons tout pour sauvegarder le sang et la famille de chacun. Nous nous assurerons qu'on lui laisse sur cette terre de quoi assurer sa subsistance et sa liberté. Nous nous ferons surtout les répondants des plus faibles et des plus démunis.

Après l'évocation du Décalogue, Jésus invite le jeune homme à s'en remettre à lui dans une confiance définitive. Mais point de « suite de Jésus » qui ne comporte une mise en question radicale de notre rapport à l'avoir mais aussi, comme le montrent les tentations du Christ même (cf. *Mt 4*, 1-11), de nos rapports au pouvoir et au valoir. Ces passages clés de l'Ecriture, comme on l'a relevé, aideront plus que jamais les chrétiens à discerner si, en quoi et dans quelle mesure, au fil de leur vie ils ont effectivement péché.

Réveiller l'espérance

Si Dieu, par ses prophètes, dit vigoureusement non au péché du monde et de chacun, c'est parce qu'il nous aime. D'ailleurs, si paradoxal que cela puisse paraître mais au vu de l'attestation de toute la Bible, seule la révélation de la miséricorde de Dieu peut nous donner le sens de notre péché. Et c'est au nom des promesses du Père, confirmées pour jamais en Jésus-Christ, que l'Eglise dénonce inlassablement le mal qui défigure tant d'êtres humains créés à l'image de Dieu.

L'Eglise trahirait sa mission si elle ne s'employait pas partout à éveiller ou réveiller l'espérance. Dans l'état de présente crise mondiale, les Pères du Synode se sont sentis en connivence pro-

9. Ce n'est pas pour rien que Jean-Paul II, à Paris en 1980, a utilisé ce récit lors de sa rencontre avec les jeunes au Parc des Princes. Voir JEAN-PAUL II, *France, que fais-tu de ton baptême ?*, Paris, 1980, p. 166-169.

fonde avec les hommes et les femmes « de bonne volonté » qui, par des engagements politiques onéreux et souvent dangereux, luttent pour la justice et la paix. Témoigner que le dernier mot, de par Dieu, est à la paix, c'est la responsabilité des croyants et spécialement de ceux qui cheminent dans le sillage d'Abraham.

Foi et espérance sont « opérantes par la charité » (*Ga 5*, 6). A la suite des textes fameux de Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II, *Le Message au monde* a stigmatisé « l'injuste répartition des ressources mondiales et les structures par lesquelles les riches s'enrichissent davantage tandis que les pauvres deviennent plus pauvres ». Par le relais d'organismes divers, l'Eglise s'efforce, face à ce scandale, de se faire activement servante de la charité de Dieu.

Retrouver cœur et espérance, c'est ce qu'attendent les pays riches secoués dans leur torpeur par des remous économiques et culturels aussi inattendus que brutaux. Mais point d'espérance si nous ne retrouvons pas la clarté joyeusement stimulante de fins à la mesure de notre condition humaine [10].

Dénoncer le mal tout en « rendant compte de l'espérance » qu'elle puise en son Seigneur (cf. *1 P 3*, 15), telle est plus que jamais la vocation de toute l'Eglise. A cette vocation, nul chrétien ne saurait se dérober. Mais, comme on l'a bien précisé, chacun y répond en tenant soigneusement compte de ses charismes et des responsabilités propres à la charge ou au ministère qui est le sien pour le service de la communion ecclésiale et de l'Evangile de la réconciliation.

L'Eglise « sacrement de réconciliation pour le monde » [11]

Etaient présentes à l'esprit de tous les formules de Vatican II que j'ai déjà rappelées et dans lesquelles l'Eglise se définit comme étant « dans le Christ en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain » (*LG* 1, 13 ; cf. *LG* 9, 27 ; 48, 93 ; *GS* 42, 263 ; 45, 270 ; *SC* 26, 163).

10. Voir à ce propos l'important article du Cardinal J.-M. Lustiger, *L'homme sans fin ou le redoutable paradoxe de la culture contemporaine*, dans *Etudes* 359/4 (octobre 1983) 293-302.

11. Sur une telle manière de parler à propos de l'Eglise, j'ai présenté quelques réflexions à l'Assemblée de notre Conférence Episcopale Française qui, en mai 1983, préparait le Synode. Voir Fr. Bussini, *Au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu*, dans *La Maison-Dieu* 153 (1983) 71-77.

Mais on reconnaissait que les divisions qui ébranlent le monde traversent d'une certaine façon le peuple de Dieu en ses membres. On avait vif le sentiment du scandale que cause la persistance de la séparation entre les disciples de Jésus. De vigoureuses interventions ont alors relevé l'urgence de l'œcuménisme. Constat a été fait de dysfonctions dans l'exercice de l'autorité de la part des pasteurs. On a reconnu que de telles maladresses ou erreurs pouvaient accélérer chez certains fidèles une tendance à se marginaliser dans l'Eglise. Dans cette Eglise, bien des jeunes ont de nos jours du mal à se sentir chez eux alors que, au fond de leurs cœurs, ils sont travaillés par des questions sur le sens de la vie qui les mettent dans une surprenante consonance avec l'Evangile.

Le temps de la faillibilité de l'homme et de la patience de Dieu

Il faut le reconnaître : l'Eglise chemine dans le temps, tendue entre le *déjà là* de Jésus-Christ et le *pas encore* de la pleine réalisation et manifestation du Royaume. Or qui dit temporalité, dit pour l'homme faillibilité. Comme je le notais, on peut remettre en question une option fondamentale ou, peu à peu, se laisser aller à contredire le dessein de Dieu dans tel ou tel secteur de ses activités. Mais, pour Dieu à l'égard des hommes, le temps est celui de la patience. Il ne précipite pas la destruction du figuier ingrat. Il ménage un délai pour soigner la plante malade et lui permettre de retrouver sa fécondité (*Lc 13*, 6-9). L'Eglise, tout en rassemblant des pécheurs, reste sacrement d'unité. Mais cette unité, grâce à Dieu, elle la vit sous le mode d'une réconciliation.

Le sacrement de la pénitence et ses moments structurants

C'est dans le sacrement désigné comme « second baptême » ou « seconde pénitence » [12] que la fidélité miséricordieuse et patiente de Dieu est attestée efficacement aux baptisés qui par leur conduite ont démenti leur condition de fils dans le Fils.

On connaît maintenant, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire quelque peu mouvementée de ce sacrement. Néanmoins,

12. Sur le caractère traditionnel de telles dénominations, voir C. VOGEL, *Le pécheur et la pénitence dans l'Eglise ancienne*, Paris, 1982, p. 16-17 ; 21, 48. Telle ou telle intervention a rappelé le lien profond qui unit le baptême et le sacrement de pénitence. Mais, à mon sens, on ne s'est pas assez appesanti sur ce point capital, que relevait néanmoins le *Document de travail*, cf. l'édition en langue française (citée *supra*, note 2), p. 68-70.

quelles que soient les formes qu'elle a pu et peut revêtir, la pénitence comporte des invariants, des moments qui pour ainsi dire la structurent. Primordiale est l'annonce de cette fidélité qui maintient Dieu le regard tendrement tourné vers nous à l'instar du père de l'enfant prodigue (cf. *Lc 15*, 11-32). Pareille miséricorde provoque, c'est-à-dire qu'elle appelle et soutient, un mouvement de conversion de notre part.

Une culpabilité, plus ou moins saine, se métamorphose en contrition. La culpabilité est diffuse. Si le monde ne « tourne pas rond », c'est la faute à tout le monde et à personne. Le malaise général me colle à la peau et aux doigts comme une poisse. Je ne parviens pas à mesurer ni à assumer ma part de responsabilité dans le malheur général. Dans une telle ambiance, je suis miné par une sourde désespérance. Un état de relative impuissance me renvoie à ma médiocrité. Ce sentiment de médiocrité qui me hante blesse un orgueil qui se raidit dans une inaction boudeuse. J'ai en effet du mal à dire mon malaise et je ne trouve d'ailleurs guère à qui parler. Car, en se propageant, la culpabilité enferme chacun dans son isolement et son mutisme.

Découvrir que la Parole de Dieu est vraiment « pro me » (cf. *Ga 2*, 20), c'est constater que je reste quelqu'un pour Dieu. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs il me met personnellement en cause. A ses yeux, je suis une personne libre et non le jouet d'un quelconque « fatum ». Certes Dieu m'accuse et m'aide ainsi à mesurer ma part de responsabilité dans ce mal dont tout le monde souffre. Mais Dieu ne me réduit pas à la faute que j'ai commise. De cette faute, il est tout disposé à m'absoudre pour me rejoindre en moi-même et pour moi-même. Cette estime inconditionnelle me redonne confiance. Un avenir m'est ouvert alors que l'horizon me semblait bouché. La tendresse de Dieu m'attendrit. Mes larmes montrent que je me relâche de ma raideur. Je donne prise à celui qui me redresse de toute la hauteur de ma condition filiale. Dans ce climat d'affection mutuelle retrouvée, je puis peu à peu engager la guérison d'une culpabilité entretenue par des phantasmes intérieurs. Je serai aussi en mesure d'assumer cette responsabilité qui résulte d'actes mauvais que j'ai objectivement posés. Se repentir dans la contrition, c'est en fin de compte laisser son cœur de pierre se briser pour redevenir un cœur de chair. Je puis à nouveau vibrer à l'amour de celui que j'ose, à la suite du Christ, nommer Père.

En effet la contrition achemine à l'aveu. Je confesse avant tout la fidélité de celui qui pour moi est toujours resté Père. Je reconnais aussi ma propre vérité : j'ai fait défaut à cet amour paternel. Du coup se dissipent les faux-semblants et les alibis qui rendaient la communication entre nous impossible. Mon aveu n'a rien d'extorqué. Il ne livre à Dieu aucun secret. Simplement, selon une image que l'on affectionnait au temps des Pères de l'Eglise, je me comporte comme le blessé qui dénude sa plaie pour se prêter à l'intervention du médecin [13]. Par l'aveu de mon péché, je reçois l'initiative de Dieu qui reconnaît en moi un fils, comme don absolu, comme pardon.

Il me restera ensuite, par une sorte de rééducation, à inscrire toute ma vie dans la logique de l'alliance rétablie. Cette réparation concernera surtout cette composante de mon existence dans laquelle s'était imprimée une orientation qui m'avait conduit à dire non au Père. Naturellement cette réconciliation avec Dieu m'engage vis-à-vis de mes frères. Il me faudra compenser les torts que j'ai causés et devenir un actif « artisan de paix » (*Mt 5*, 9).

Quand on a bien retrouvé le sens et le contenu de ces moments essentiels du « quatrième sacrement », on comprend qu'en cas de faute grave, dans laquelle on s'est proprement détourné de Dieu, la réconciliation avec lui ne peut se nouer qu'au prix d'une démarche personnelle de notre part. Il nous faut recevoir l'attestation du « pro me » du don de Dieu en Jésus-Christ. Et c'est dans l'aveu de « mon » péché que je reçois cette absolution qui, en communiquant le pardon du Père, me redonne cœur et espérance tout en m'engageant à me réconcilier avec mes frères et mes sœurs. Dans la célébration du sacrement de pénitence, comme dans la vie de toute l'Eglise, évêques et prêtres sont signes de l'initiative prévenante de Dieu qui en Christ « rassemble ses enfants dispersés » (*Jn 11*, 52). De par leur ordination, ils sont les ministres qui reçoivent l'aveu de nos fautes et nous donnent l'absolution. La

13. On trouve sur les lèvres d'un diacre romain du Ve siècle, au cours de la cérémonie de réconciliation des pénitents, ces paroles particulièrement éloquentes adressées à l'évêque pour lui demander de se faire, auprès des pécheurs repentants, serviteur de la tendresse de Dieu : « Qu'elles émeuvent en toi les entrailles de pasteur, ces brebis rachetées par le sang de l'Agneau et arrachées par son aide secrète aux dents des loups. Elles te montrent leurs plaies, elles mettent à nu leurs consciences ensanglantées par la morsure des bêtes féroces. Regarde et accueille. Elles ne diffèrent pas de montrer leurs plaies, ne diffère pas l'intervention du remède. » ARCHIDIACONI ROMANI, *Postulationes tres de reconciliandis paenitentibus* **Cura et studio F. HEYLER, C.C.L. t. IX p. 349-363.**

réconciliation avec Dieu et l'Eglise passe par l'exercice de leur ministère de communion.

Selon la tradition constante de l'Eglise, la prière, le jeûne et l'aumône expient ces fautes vénielles et quotidiennes qui, sans être un net démenti à notre condition de fils du Père, montrent que la charité n'inspire pas encore toute notre vie. Or ces pratiques traditionnelles de l'Eglise retrouvent de nos jours des formes et un goût tout neufs. Comment ne pas encourager de tels renouveaux ? Il reste que la fréquentation régulière du sacrement de pénitence permet de faire le point « coram Deo » et de prévenir cette lente dérive intérieure qui nous amène un jour à renier en son fond le propos d'alliance.

Recevoir le nouvel Ordo paenitentiae

Tel que nous venons de le décrire, le mouvement de conversion de la part d'un baptisé pécheur ne peut se dérouler que dans ce milieu pénitentiel qu'est l'Eglise en son entier. Que cette Eglise comme telle, avec la variété de ses ministères, soit, sous la présidence de l'évêque ou du prêtre, le sujet intégral du sacrement de la pénitence et de la réconciliation, c'est ce que souligne, pour tous les modes de célébration, l'*Ordo paenitentiae* publié en 1973. Or on n'a pas caché tout au long du Synode que la réception de cet Ordo si prometteur a été et demeure bien difficile.

On a cherché les raisons de ces difficultés. Le renouveau de la Messe prôné par Vatican II avait été préparé par des décennies de recherches théologiques et pastorales. Une préparation équivalente n'avait pas précédé la parution de l'*Ordo* en 1973. Au contraire, sans nier le moins du monde l'authenticité de bien des « confessions », la menace d'un certain formalisme se faisait sentir aussi bien chez les pénitents que chez les pasteurs. La sclérose risquait d'amoindrir la vitalité des célébrations du « quatrième sacrement ».

Le nouvel *Ordo* réclame, pour toutes les modalités liturgiques qu'il propose, du temps et des espaces appropriés qu'il est encore malaisé de dégager. A cet égard, l'imagination pastorale est plus que jamais de mise. On a suggéré une sérieuse remise en valeur de temps pénitentiels privilégiés comme le Carême, l'Avent ou les pèlerinages. On s'est interrogé sur des lieux plus particulièrement destinés à ces célébrations : tel sanctuaire au large rayonnement

dans une région, telle église avec des aménagements adaptés pour des heures de permanence et d'accueil dans les agglomérations, etc.

Reste l'épineuse question des célébrations avec absolution collective. Il n'y a pas eu sur ce point cette fixation obsessionnelle que d'aucuns redoutaient. Cependant on a regardé les problèmes en face.

La tradition de l'Eglise, fidèle à la « nature des choses », nous indique avec la plus grande netteté qu'en cas de faute grave la réconciliation avec Dieu demande une démarche personnelle de la part du pécheur. Confession et absolution individuelles sont donc tout normalement requises. En la matière l'Eglise n'a aucune souveraineté. Elle est liée par l'Evangile même de la réconciliation tel qu'elle l'a toujours reçu.

On comprend que la célébration du sacrement de pénitence avec absolution collective ne saurait être un type de liturgie faisant simplement nombre avec les deux autres préconisés par le nouveau rituel. Le recours à l'absolution collective ne peut être légitime que dans des circonstances particulières que détermine le canon 961 du nouveau Code. Nul doute que le document que le Saint-Père publiera à la suite des propositions remises par les Pères du Synode nous éclairera et nous guidera dans l'application de ces règles.

Pour conclure

Au long de ce mois de prière, de réflexion et d'échanges, le Synode a signalé de nombreux et importants chantiers de travail pour la recherche des pasteurs et des théologiens. En guise de conclusion, je voudrais simplement rappeler quelques points qui m'ont paru particulièrement saillants.

Le Synode a donné délibérément un horizon théologal à ses propos. Chaque fois qu'elle procède de la sorte, l'Eglise tient des discours qui ne sont pas une simple paraphrase de l'humanisme ambiant mais qui sont marqués au coin de la nouveauté de l'Evangile. Et ces discours manquent rarement de pertinence. C'est ainsi que ce Synode invitait à une opération vérité sur ce mal sourd et diffus mais pernicieux qui mine nos sociétés : cette culpabilité de tout le monde et de personne dont j'ai parlé [14].

14. Voir les judicieuses remarques de G. DEFOIS, *Que faire de la culpabilité ?*, dans *La Croix*, 20 octobre 1983.

Parler de réconciliation de nos jours semblait dérisoire et anachronique. Mais cet anachronisme pouvait être « en avant » selon une formule d'A. Béguin. Et c'est bien au nom de l'avenir de Dieu promis à tous et déjà advenu en Jésus-Christ que les Pères du Synode se sont voulus porteurs d'espérance au milieu de tant d'hommes et de femmes qui perdent cœur. Au nom de ce même avenir, l'assemblée synodale n'a pas pu se résigner à voir saccager, sous la contrainte de structures qui entretiennent le désordre établi, la dignité de tant de pauvres et d'opprimés. L'urgence d'une « civilisation de l'amour » s'impose à toutes les personnes de bonne volonté.

De ce *déjà là* de la paix en Jésus Christ, l'Eglise, en notre monde déchiré, est le sacrement. Mais elle ne peut être réconciliante que si elle est elle-même réconciliée. Les chrétiens doivent reconnaître qu'ils ont chacun leur part à ce mal qui nous conduit à nous mépriser les uns les autres et à faire taire en nos cœurs la question de Dieu. En participant au renouveau du sacrement de pénitence, ils montreront qu'en profondeur rien ne peut de manière décisive inverser une logique de violence sinon la conversion des cœurs. Mais cette conversion, seule la révélation de la surabondante miséricorde de Dieu peut l'engager et la soutenir. Car il est bien vrai que se reconnaître un horizon théologal, c'est pour l'Eglise confesser qu'il n'y a pour elle de mission et de communion possibles que sous la souveraineté de la seule grâce.

F 38000 Grenoble
Evêché de Grenoble
11, place des Tilleuls

† François Bussini
Evêque auxiliaire de Grenoble

Sommaire. — L'article souligne la logique des travaux du Synode. L'horizon de la réflexion était théologique sinon théologal : la mission de l'Eglise messagère de paix *et* la célébration du sacrement de pénitence. La mission prophétique comporte la dénonciation du mal. Ce mal est une œuvre collective. Mais il met en cause la responsabilité des personnes ; le péché est foncièrement personnel. Et c'est la foi qu'il contredit d'abord. Mais la plupart des péchés ont immédiatement une matière éthique. Il importe de rendre raison de la portée théologale des fautes morales.

Dans le monde déchiré, l'Eglise est « sacrement de réconciliation ». On a examiné les moments constitutifs du sacrement de pénitence : parole de Dieu en priorité, contrition, aveu, réparation, pardon. Un tel retour à l'essentiel permettra, moyennant des initiatives fidèles à la tradition authentique et adaptées aux aires culturelles, de sortir de la crise qui affecte la pastorale et la fréquentation du sacrement.